

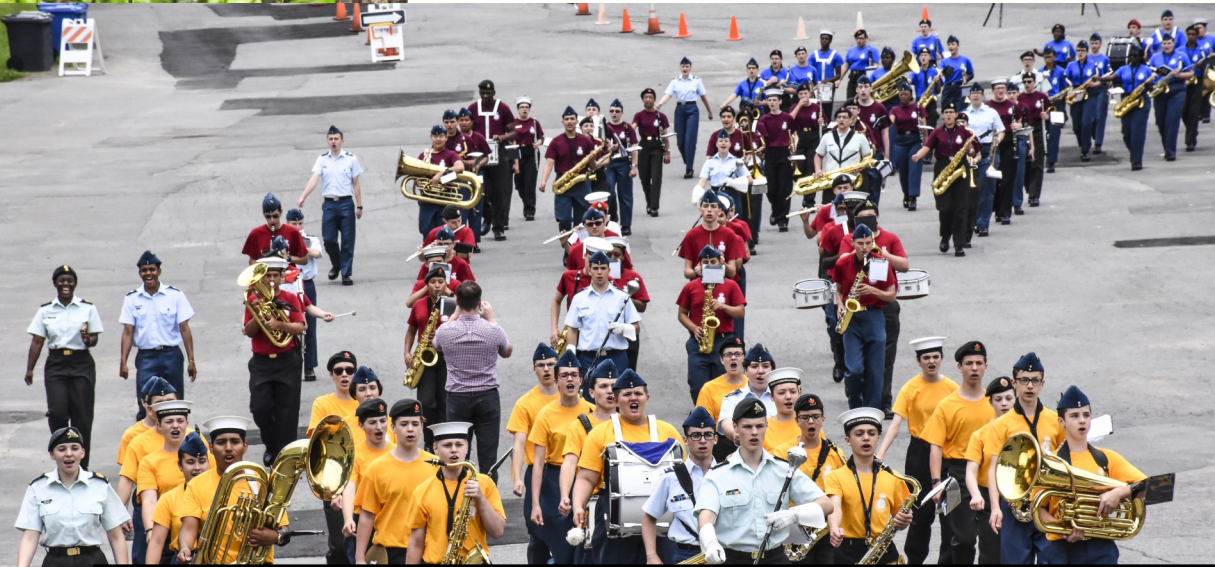



**CADETS**  
CANADA

**Centres d'entrainement  
des cadets**

**Été 2018**

**Cahier d'information**



Point de contact du CC /Esc

Nom: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_

**FÉLICITATIONS ! Votre enfant a été sélectionné pour participer à un camp d'été.**  
**Si votre enfant ne désire plus participer, il est IMPÉRATIF d'en aviser l'officier de contact du CC/Esc de votre enfant, car plusieurs cadets sont en attente.**

---

## TRANSPORT

---

**Tenue durant les déplacements :** Tous les cadets doivent voyager en uniforme (pantalons, ceinture, bottes, chemise ou gilet de marin, plaque d'identification « name tag », mais sans épaulettes, sans vareuse et sans cravate).

### Informations sur les déplacements:

**Déplacement de groupe :** Les corps/escadrons (CC / Esc) de cadets recevront, au plus tard le 1er juin, les dates et horaires de transport collectif pour tous les cadets. La majorité des cadets voyageront en groupe par autobus nolisé. Un adulte sera présent dans l'autobus.

**Déplacement à l'extérieur du Québec :** Pour les cadets qui voyageront vers des centres d'entraînement des cadets à l'extérieur du Québec, vous recevrez, de votre officier de contact du CC / Esc, les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez reçu aucune information une semaine avant la date de départ, veuillez le contacter.

**Déplacement par les parents :** Les parents qui décident de conduire leur(s) enfant(s) directement au centre d'entraînement des cadets, même s'il y a un autobus de prévu, doivent aviser le point de contact du CC/Esc le plus tôt possible.

**Déplacement par avion :** Les cadets qui voyageront par transport aérien recevront des consignes particulières sur la sécurité et les bagages de l'officier de contact du CC / Esc. Le cadet doit avoir une pièce d'identité émise par un gouvernement (ex: RAMQ).

**Cadets provenant de la région immédiate du camp :** Les cadets provenant de la région immédiate du camp pourront se présenter au centre d'entraînement des cadets à partir de l'heure indiquée sur l'itinéraire de voyage individuel remis par le CC/Esc.

**Départ du camp d'été :** Les cadets pourront quitter le camp avec leurs parents/tuteurs, après la cérémonie de fin de camp. Les cadets qui retourneront par autobus seront informés de l'horaire et de la procédure 48 heures avant le départ.

**Déplacement des cadets-cadres :** il est fortement recommandé d'utiliser le transport fourni pour leur déplacement au camp. De plus, nous rappelons qu'aucun remboursement de déplacement pour l'utilisation d'une voiture personnelle par un cadet-cadre ne sera autorisé si un transport nolisé est fourni. Ils doivent cependant aviser le CCD s'ils utilisent leur véhicule personnel.

---

## CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

---

### Adresse:

Dét. Mtl, Base de soutien de la 2 Div  
du Canada  
6560, rue Hochelaga  
Bât. 212  
Montréal QC H1N 1X9  
Tél : 514 252-2777 poste 2703  
1-800-810-2347

**Une fois sur la garnison, suivre les panneaux «Cadets».**

### Contrôle des déplacements et aide :

Le Centre de coordination des déplacements (CCD) coordonnera tous les déplacements des cadets vers les Centres d'entraînement des cadets.

Le CCD sera en opération, jour et nuit, du 18 juin au 22 août 2018. En cas de problème ou de retard lors des déplacements, veuillez communiquer avec le CCD pour une aide et/ou une assistance immédiate au numéro sans frais 1-800-810-2347.

---

## URGENCE DURANT L'ÉTÉ

---

En cas d'urgence, les parents/tuteurs peuvent contacter le personnel du centre d'entraînement de son enfant. Voir les coordonnées de chacun des camps aux pages suivantes.

---

## INFORMATIONS SUR LES CAMPS

---

### CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance avec votre enfant, les informations suivantes doivent être inscrites.

**Prénom et Nom de votre enfant, titre du cours (si connu) et adresse du camp**

### VISITES PENDANT LE CAMP

Certains changements ont été apportés à la politique de congés des centres d'entraînement des cadets de la région de l'Est. Il sera possible de rendre visite à votre enfant pendant l'été. Il est requis de vous annoncer préalablement afin de s'assurer de sa disponibilité. Il n'y aura plus de bris à la troisième semaine.

---

## CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS DE VALCARTIER (CECV)

---

### Coordonnées

Base de soutien de la 2 Div du  
Canada Valcartier  
CP 1000, Succursale Forces  
Courcelette QC G0A 4Z0  
Tél: 418-844-5000 poste 3500  
Fax: 418 844-3702  
Courriel: [CECV@cadets.gc.ca](mailto:CECV@cadets.gc.ca)

### Parades de fin de cours :

1er cours, 2 semaines:	13 juillet 2018 - 10 h
1er cours, 3 semaines:	20 juillet 2018 - 10 h
2e cours, 2 semaines:	27 juillet 2018 - 10 h
Parade de fin de camp:	11 août 2018 - 9 h

### Politique de sortie

Les sorties ne sont pas autorisées pour les cadets qui participent à un cours de deux semaines.

Pour les cours de trois et six semaines, des permissions de sorties pourraient être autorisées lors des fins de semaines 2, 3, 4 et 5. Il est possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours. Suivez-nous sur Facebook pour obtenir de plus amples informations ou écrivez à l'adresse générique du camp.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en pièce jointe.

---

## CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS DE BAGOTVILLE (CECB)

---

### Coordonnées

Base des Forces canadiennes Bagotville  
C.P. 5000 succursale Bureau-  
chef  
Alouette QC G0V 1A0  
Tél : 418-677-4000 poste 7906  
Fax: 418-677-7111  
Courriel : [CECB@cadets.gc.ca](mailto:CECB@cadets.gc.ca)

### Parades de fin de cours :

1er cours, 2 semaines:	13 juillet 2018 - 10 h
1er cours, 3 semaines:	20 juillet 2018 - 10 h
2e cours, 2 semaines:	27 juillet 2018 - 10 h
Parade de fin de camp:	11 août 2018 - 10 h

### Politique de sortie

Les sorties ne sont pas autorisées pour les cadets qui participent à un cours de deux semaines.

Pour les cours de trois et six semaines, des permissions de sorties pourraient être autorisées lors des fins de semaines 2, 3, 4 et 5. Il est possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours. Suivez-nous sur Facebook pour obtenir de plus amples informations ou écrivez à l'adresse générique du camp.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en pièce jointe.

---

## CENTRE D'ENTRAÎNEMENT MUSICAL DES CADETS (CEMC)

---

### Coordonnées

200, boul. St-Sacrement  
St-Gabriel-de-Valcartier QC G0A 4S0  
Tél : 418-844-2691 poste 2000  
Fax : 418-844-0213

(situé dans les locaux de l'École secondaire  
du Mont St-Sacrement)

Courriel : [CEMC@cadets.qc.ca](mailto:CEMC@cadets.qc.ca)

### Parades de fin de cours :

1er cours, 3 semaines: 20 juillet 2018 - 10 h  
Parade de fin de camp: 10 août 2018 - 19 h  
Spectacle de fin d'été: 10 août 2018 - 14 h

### Politique de sortie

Pour les cours de trois et six semaines, des permissions de sorties pourraient être autorisées lors des fins de semaines 2, 3, 4 et 5. Il est toutefois possible qu'il y ait des exceptions pour certains cours. Suivez-nous sur Facebook pour obtenir de plus amples informations ou écrivez à l'adresse générique du camp.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en pièce jointe.

---

## CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE VOL DES CADETS (CEVC)

---

### Coordonnées

30, boul. du Séminaire Sud,  
St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 5J4  
Tél : 450 347-5301, poste 252  
Fax : 450 347-5623

(situé dans les locaux du CEGEP  
Saint-Jean sur Richelieu)

Courriel : [CEVC@cadets.qc.ca](mailto:CEVC@cadets.qc.ca)

### Parade de fin de cours :

11 août 2018 - 14 h Hangar HD4 de la Garnison Saint-Jean

### Politique de sortie

Autorisation de sorties les samedis 18 h aux dimanches 20 h, mais peut être sujet à changement selon les contraintes d'instruction. Entrez par la porte no.1.

Les cadets de la Bourse de pilote d'avion recevront plus d'information sur les sorties ultérieurement.

N'oubliez pas de soumettre le formulaire d'autorisation de sortie en pièce jointe.

---

## MÉDIAS SOCIAUX

---

Suivez les différents centres d'entraînement sur Facebook et Twitter!



[@CadetsValcartier](https://www.facebook.com/CadetsValcartier)

[@CadetsBagotville](https://www.facebook.com/CadetsBagotville)

[@CadetsMSS](https://www.facebook.com/CadetsMSS)

[@CadetsStJean](https://www.facebook.com/CadetsStJean)



[@CadetValcartier](https://twitter.com/CadetValcartier)

[@CadetBagotville](https://twitter.com/CadetBagotville)

[@CadetsMSS](https://twitter.com/CadetsMSS)

[@CadetsStJean](https://twitter.com/CadetsStJean)

# LISTE DU MATÉRIEL À APPORTER



## Uniforme

- Uniforme pour le départ
- T-Shirts d'élément (1)
- Bas de laine (2)
- Polar (doublure manteau d'hiver) (1)
- Tenue d'instruction (élément Marine)
- Uniforme de campagne avec bottes (Armée)

## Vêtements et équipements spécifiques à un cours / instruction

- Espadrilles supplémentaires (sport)
- Vareuse (exercice militaire)
- Chaussures et vêtements nautiques (expédition / cours Marine)
- Bottes de marche (expédition) facultatif.
- Journal de bord de phase 5 / cadet-maitre / niveau 5 pour les cadets-cadres
- Journal de bord pour maître de manœuvre et opérateur d'embarcations légères
- Instrument de musique personnel (musique) facultatif

*L'instrument de musique est la responsabilité personnelle du cadet.*

## Vêtements civils

- Espadrilles (1)
- Pantalons courts (2)
- Pantalons longs (2)
- Pantalons de jogging (2)
- T-Shirts de sport (4)
- Chandails manches longues (2)
- Bas de coton (7)
- Sous-vêtements (7)
- Pyjamas (1)
- Maillot de bain (une pièce) (1)

*Les symboles violents, racistes, sexistes, reliés à l'alcool ou offensants ne sont pas permis sur les vêtements civils.*

## Articles personnels nécessaires

- Savon et porte-savon
- Shampoing
- Peigne ou brosse à cheveux
- Brosse à dents, dentifrice et soie
- Sandales de douche
- Débarbouillettes (2)
- Serviettes de bain (2)
- Antisudorifique
- Rasoir et crème à raser
- Serviettes sanitaires
- Casque de bain
- Baume pour les lèvres
- Cadenas (3)
- Coffre à crayons et crayons
- Cahier de notes
- Papiers mouchoirs
- Cintres (5)
- Savon à lessive
- Trousse de cire noire à chaussures
- Coupe ongle / lime
- Petit sac à dos (facultatif)
- Appareil photo (facultatif)
- Réveil matin (facultatif)
- Appareil électronique (choix personnel)
- Fer à repasser (facultatif)
- Serviettes humides (expédition)
- Crème solaire (protection 30)
- Courroie de sécurité pour les lunettes
- Bracelet « *médic-alert* » (fortement recommandé) (allergies / problèmes de santé sévères).

## IMPORTANT, NE PAS OUBLIER

- Carte d'assurance maladie (obligatoire)
- Médicaments sous ordonnance (dans le contenant d'origine et avec une copie de la prescription valide).  
Avoir accès facilement aux médicaments dans les bagages pour l'arrivée au camp.
- Formulaire d'autorisation de sortie ci-joint.
- Spécimen de chèque et formulaire de dépôt direct ci-joint, sauf cours de 2 semaines.
- Argent de poche (environ 20\$).
- Carte d'appel (au besoin).

## DISCIPLINE

Tous les participants à un centre d'entraînement des cadets devront respecter les règlements promulgués par les autorités du camp incluant les règles de vie communautaire et le code de discipline.

Drogue / Alcool / Médicament non prescrit / Boisson énergisante : La consommation ou la possession de ces produits est interdite.

Armes : Les armes à feu et armes blanches telles que couteaux, canifs, machettes sont prohibées. Les pointeurs au laser, briquets ainsi que tout autre matériel servant à allumer une flamme sont interdits.

Tabagisme : Des programmes sont en place pour inciter le personnel et les cadets à cesser de fumer. Aucun produit du tabac n'est vendu dans les cantines des camps d'été. À noter que les mêmes règles s'appliquent aux cigarettes électroniques.

## SERVICES DISPONIBLES

**Les services suivants sont disponibles sur tous nos camps:**

Cantine (en soirée)  
Barbier (hebdomadaire)  
Wifi (en soirée)  
Téléphone public  
(carte d'appel recommandée)

**Allocation d'instruction :** Les cadets devront arriver au centre d'entraînement des cadets avec un spécimen de chèque et le formulaire de dépôt direct ci-joint afin de permettre le versement de leur allocation d'instruction par dépôt direct à la fin de leur séjour. Les cadets séjournant sur un cours de 2 semaines recevront leur allocation d'instruction en argent à la fin de leur séjour au CEC.

Il est à noter que tous les cadets recevront, en argent, un montant de leur allocation pendant le camp afin de leur permettre d'avoir de l'argent de poche pour leurs dépenses personnelles. Il est tout de même recommandé d'apporter au CEC un montant maximum de 20\$ comme argent de poche. Il est possible que certains achats soient imputés directement de l'allocation d'instruction, ex: chandail de camp.

## RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Des services médicaux primaires/urgence et soins dentaires d'urgence seulement sont disponibles sur chacun des centres d'entraînement des cadets. **Il est important de déclarer tout changement de condition médicale à la section médicale de l'URSC Est, 1-800-681-8180 postes 668 6406 ou 668 6934 lorsque connu, sous peine d'être retourné à la maison avant l'embarquement ou à l'arrivée au camp.**

**Médication :** Nous encourageons fortement les cadets ayant en leur possession des médicaments sous ordonnance à utiliser les plaquettes thermoformées (Dispill). Plusieurs pharmacies offrent ce service gratuitement. Autrement, les médicaments doivent être dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette originale. De plus, il est demandé que les cadets arrivent au CEC avec suffisamment de médicaments pour couvrir la période complète du camp. Un contrôle des médicaments en vente libre sera effectué par le personnel du centre d'entraînement des cadets qui en apporte de la maison, en cas de besoin il est aussi possible d'en obtenir auprès du personnel médical.

**Épipen:** Les cadets ayant une condition médicales pouvant occasionné un choc anaphylactique doivent obligatoirement avoir en leur possession deux Épipen ainsi qu'une copie du plan d'urgence. Vous devez également vous assurer d'avoir signé les consentements requis à cet effet.

**Lunettes et lentilles cornéennes (verres de contact) :** Il est recommandé d'avoir une seconde paire de lunettes et une copie de la prescription pour la durée du séjour au centre d'entraînement des cadets. De plus, il est fortement recommandé aux cadets de porter une courroie de sécurité pour leurs lunettes. Si le cadet porte des lentilles cornéennes, il est fortement recommandé qu'il ait aussi une paire de lunettes. En cas de bris durant le séjour au camp, le personnel coordonnera le remplacement avec le parent et les frais encourus seront payés par les parents.

*Le ministère de la Défense nationale et les Ligues des cadets sont fiers partenaires du Programme des cadets du Canada.*



## FORMULAIRE - AUTORISATION DE SORTIE

### A - Directives à l'intention des parents/tuteurs

Votre enfant sera autorisé à quitter le centre d'entraînement des cadets (CEC) en compagnie des individus et selon les limitations que vous identifierez sur ce formulaire. Pour toute modification, une fois votre enfant/pupille présent au CEC, faites parvenir une télécopie ou un courriel au CEC concerné. AUCUNE PERMISSION INDIVIDUELLE ne sera accordée sans cet avis de consentement. L'identité des personnes désirant prendre en charge un cadet sera vérifiée à l'aide d'une carte d'identité avec photo.

Ce formulaire s'applique uniquement aux cadets âgés de moins de 18 ans. Il ne vise que les périodes de congé et non pas les activités à l'extérieur du CEC organisées par celui-ci et lors desquelles votre enfant/pupille sera supervisé par le personnel du CEC.

Le commandant du CEC est l'autorité finale en ce qui concerne la politique des permissions accordées à tous les membres du CEC.

Si manuscrit, veuillez écrire lisiblement.

### B - Identification du cadet

No CC / Esc : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Cours : \_\_\_\_\_

### C - Identification du parent/tuteur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse de résidence : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ N° Rue Ville  
Tél : \_\_\_\_\_ Résidence : ( )  
Bureau : ( )  
Cell : ( )  
Courriel : \_\_\_\_\_

Aucune autorisation parentale requise pour les cadets âgés de 18 ans.

### D - Permission de sortie (Une seule case doit être cochée)

- J'autorise mon enfant/pupille à aller où bon lui semble lors de ses périodes de congé ou de permission. Peut quitter le CEC avec toute personne de son choix.
- J'autorise mon enfant/pupille à sortir avec les personnes identifiées à la section E.
- Je n'autorise pas mon enfant/pupille à sortir du CEC à l'exception des sorties organisées en groupe, sous supervision du personnel du CEC.

Au besoin, écrire au bas du formulaire ou ajouter une autre feuille.

### E - Personnes responsables

J'autorise les personnes suivantes à prendre en charge mon enfant/pupille :

1. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : ( ) \_\_\_\_\_  
N°/App/Rue/Ville Cell : ( ) \_\_\_\_\_  
Lien de parenté : \_\_\_\_\_

2. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : ( ) \_\_\_\_\_  
N°/App/Rue/Ville Cell : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté : \_\_\_\_\_

### F - Remarques (Inscrire toute autre information pertinente concernant les autorisations de sortie de votre enfant/pupille.)

Signature (parent/tuteur) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



## DIRECT DEPOSIT REQUEST FORM FORMULAIRE D'INSCRIPTION - DÉPÔT DIRECT

<b>Last Name - Nom</b>		<b>First Name - Prénom</b>	
<b>Full Address – Adresse complète</b>			<b>City/Town - Ville</b>
<b>Province</b>	<b>Postal Code – Code postal</b>	<b>E-mail Address – Adresse de courriel</b>	
<b>Telephone (home) – Téléphone (maison)</b>		<b>Telephone (work) – Téléphone (travail)</b>	

<b>Military Militaire</b>	<b>Civilian Instructor Instructeur civil</b>	<b>Staff cadets Cadets-cadres</b>	<b>Cadets</b>
-------------------------------	--	---------------------------------------	---------------

<b>New request – Nouvelle demande</b>		<b>Change - Changement</b>	
<b>Service Number - Numéro de matricule</b>	<b>Social insurance number - Numéro d'assurance social</b>	<b>Unit - Unité</b>	<b>UIC - CIU</b>

### Attach a void cheque Joindre un spécimen de chèque

I authorize the RCSU to deposit the payment(s) directly into my account until further notice.  
J'autorise l'URSC à déposer les paiements directement dans mon compte jusqu'à nouvel ordre.

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature of Applicant – Signature du (de la) requérant (e)

This form can only be used for payments deposited in Canada.

Ce formulaire ne doit être utilisé que pour les paiements déposés au Canada.

If you wish to start direct deposit, you must check "New".

Si vous désirez commencer le dépôt direct, vous devez cocher « Nouveau ».

If you wish to:

- change your financial institution,
- change the branch of your financial institution, or
- change your account number, you must check "Change".

Si vous désirez:

- changer votre institution financière;
- changer la succursale, ou
- changer votre numéro de compte, vous devez cocher "Changement"

When you request one of these changes, DO NOT close your present direct deposit account until you receive your payment in accordance with that change.

Lorsque vous demandez un de ces changements, NE FERMEZ PAS le compte servant présentement au dépôt direct avant d'avoir reçu le paiement dans le compte modifié.